

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 12 (1932)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le commerce de la Suisse avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889265>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le Commerce de la Suisse avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

L'EXPOSITION COLONIALE a attiré l'attention sur une région d'expansion française qui, jouissant d'une situation privilégiée sur les côtes nord-ouest de l'Afrique, a connu un développement particulièrement intense de son activité économique depuis la guerre. Sans vouloir procéder à une étude de la situation économique de ces pays, nous croyons répondre au désir de nos lecteurs en examinant dans les grandes lignes, d'après les dernières statistiques officielles, les tendances de leur commerce extérieur, ainsi que l'orientation de leurs échanges avec la Suisse.

Le tableau I traduit les résultats des échanges extérieurs de la région de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, en 1913, et au cours des trois dernières années. C'est ainsi qu'on constate que les importations totales ont passé de 992 millions en 1913 à 1.918 millions en 1931, soit une augmentation de 194 %, et les exportations de 720 millions à 1.066 millions, soit une augmentation de 148 %. Ces résultats se traduisent par une plus-value de 1.272 millions qu'enregistre le commerce global au cours de la période envisagée. De ce montant, les importations, à elles seules, s'attribuent les 73 % de la valeur.

TABLEAU I. — **Commerce extérieur de l'Algérie  
du Maroc et de la Tunisie**

	(Millions de francs-or)	1913	1929	1930	1931
Importations totales . . . .	—	992	2.078	2.006	1.918
Exportations totales . . . .	—	720	1.302	1.224	1.066
Commerce global . . . .	—	1.712	3.380	3.230	2.984

L'examen de ces chiffres révèle donc l'énorme accroissement depuis 1913 de la capacité d'achat de ces pays. Il laisse, par contre, entrevoir, par la régression sensible des échanges que l'on constate, à partir de 1929, que la région n'a pas été épargnée par la crise et la baisse exceptionnelle des cours des matières premières qui a suivi. On remarquera toutefois que ce sont les exportations qui ont été le plus affectées par les manifestations de la crise, les importations se maintenant à un niveau relativement stable et à un chiffre, en 1931, presque double de celui de 1913.

La lecture du tableau II nous permet de suivre les variations des échanges de chaque pays en particulier et d'apprécier la part que chacun d'entre eux a prise dans le commerce global de la région.

TABLEAU II

<b>Imports</b>						<b>Exports</b>							
(Millions de francs d'avant guerre)													
1913	% total	1929	% total	1930	% total	1913	% total	1929	% total	1930	% total	1931	% total
667	67	1.172	56	1.143	57	1.115	58	775	60	855	70	741	70
181	18	509	25	442	22	417	22	245	19	144	12	153	14
144	15	397	19	401	21	386	20	282	21	225	18	172	16
992	100	2.078	100	2.006	100	1.918	100	1.302	100	1.224	100	1.066	100
TOTAL						TOTAL							

C'est ainsi que l'Algérie qui, en 1913, importait pour 667 millions, soit les 67 % du total des importations pour l'ensemble des trois pays et exportait pour 501 millions, soit les 70 % du total des exportations, demeure, en 1931, le principal marché de l'Afrique du Nord. En 1931, en effet, elle importait pour 1.115 millions de francs (soit les 58 % du total) de produits et en exportait pour 741 millions (soit les 70 % du total). Bien que, comparativement à 1913, la valeur de ses importations ait presque doublé, l'Algérie voit au cours de la période envisagée, diminuer en valeur relative sa part proportionnelle des importations totales de 67 % à 58 %. Ce fléchissement en valeur relative s'explique par l'accroissement encore plus rapide qu'accuse la valeur globale

des quantités importées par le Maroc et la Tunisie au cours de cette période. Les importations de ces deux pays ont, en effet, passé de 1913 à 1931, de 144 à 387 millions pour la Tunisie (augmentation de 270 %) et de 181 à 442 millions pour le Maroc (augmentation de 230 %). Ce dernier pays participe aussi largement à la progression des exportations totales. Ne voit-il pas, en 1931, comparativement à 1913, la valeur de ses exportations presque quadruplée? A la fin de cette année, ses exportations s'élevaient à 157 millions, alors qu'elles n'atteignaient que 40 millions en 1913. La Tunisie, par contre, enregistre, au cours de la même période, une baisse sensible en valeur de ses exportations.

Cette région a toujours offert un débouché de

# L'Helvétia

**Compagnie Suisse d'Assurances contre l'Incendie**

Sté ANONYME AU  
CAPITAL SOCIAL  
DE 10.000.000  
FRANCS SUISSES  
FONDÉE EN 1861  
OPÉRANT EN FRANCE  
DEPUIS 1876

SIÈGE SOCIAL A  
**SAINT-GALL**  
(SUISSE)



**GARANTIES TOTALES**

AU 31 DÉCEMBRE 1928

Francs Suisses 22.340.915

**SINISTRES RÉGLÉS**

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1928

Fr. Suisses 230.673.000

DIRECTION POUR LA FRANCE

en son immeuble : 8 bis, rue de Châteaudun, PARIS (9<sup>e</sup>)

*La direction de L'Helvétia-Incendie et ses agences se mettent à la disposition des Suisses résidant en France pour la vérification gratuite de leurs polices et l'étude de leurs risques.*

MM. :

## PRINCIPALES AGENCES GÉNÉRALES

MARSEILLE : Maurice ROUSSET, 1 place Sadig-Carnot.  
MARSEILLE : G. de CHAMBURE, 71, rue Cannebrière.  
NICE : Michel BOVIS, 15, avenue de la Victoire.  
CANNES : A. TAFFE, 8, rue St-Honoré.  
TOULON : C. MONNAYES, 42, rue d'Alger.  
NIMES : F. VALENTIN, 22, rue Balore.  
ALAIS : R. MERCOIRET, 16, boulevard Louis-Blanc.  
MONTPELLIER : J. CASTAN, 28, rue Nationale.  
NARBONNE : Joseph MARTIN, 22, rue de Lunes.  
TOULOUSE : DE PINDRAY, 27 de BERNE - LAGARDE, 19, allée Jaurès.  
MILLAU : E. GUIBERT, 28, bd de la République.  
TARBES : Joseph MOULES, 4, rue de la Verrerie.  
PAU : Paul NANCY, rue Duboué.  
BAYONNE : Edouard SAINT-PÈ, 7, place Notre-Dame.  
BORDEAUX : Georges POURQUEY, 46, allées de Tourny.  
LIMOGES : SABOURDY, 38, ancienne route d'Aixe.  
NIORT : Gaston-Louis FOURNIER, 9, rue Paul-Bert.  
NANTES : LEMAUFF & COTTEUX, rue J.-J.-Rousseau.  
QUIMPER : Jean CARADEC, 9, rue des Régalières.  
BREST : Richard REUTLINGER, 30, rue Voltaire.

MM. :  
SAINT-MALO : FRANKY-FARJON, 19, rue Le Pommellec.  
RENNES : Maurice SAILLARD, 22, rue Lanjuinal.  
CAEN : Joseph HAMARD, 26, rue Saint-Jean.  
TOURS : A. PILORGET, 89, rue Lakanal.  
LE HAVRE : DUBOIS, 105, bd de Strasbourg.  
LE HAVRE : KABLE & LOUVEL, 97, boulevard de Strasbourg.  
ROUEN : Paul JANSSEN, 3, rue d'Ecosse.  
AMIENS : Fernand BISSIERE, 39, rue de Metz.  
ARRAS : L. DORANGE, rue de Douai, Blangy-lez-Arras.  
BOULOGNE-SUR-MER : MARONIEZ & DETUNCQ, 61, boulevard de Clocheville.  
CALAIS : L. DRIN, 79, rue Descartes.  
DUNKERQUE : G. GEERAERT, 12, rue Faulconnier.  
BÉTHUNE : Raphaël LIÉGOIS, 46, boulevard Thiers.  
ROUBAIX : ECKMAN & TETTELIN, 94, rue de la Gare.  
ST-QUENTIN : Félix HANON, 16, rue d'Alsace.  
SOISSONS : J. DE FAY, 8, bd Pasteur.  
REIMS : Marcel DEMOULIN, 6, rue Jean-Jacques-Rousseau.  
NANCY : P. SAVELLI de GUIDO, 8, rue Lafayette.  
SEDAN : Paul JOLIOT, villa Turenne, boulevard du Grand-Jardin.  
METZ : Edouard STAUDT, 12, rue du Change.

MM. :  
STRASBOURG : STARCK & ANTHON, 27, boulevard de Nancy.  
MULHOUSE : Edouard DOLL & Cie, 20 bis, rue de la Sinne.  
BELFORT : Marcel LÉVY, 2, rue Emile-Zola.  
MONTBÉLIARD : Georges DUROST, à Sainte-Suzanne.  
BESANÇON : Paul GRAIZELY, 27, rue Mégevand.  
ARC-SENAIS : Louis JOBIN.  
ANNECY : FOURNIER, av. de Chevènes.  
CHAMBERY : TERRIER & DANTRAIGUES, 11, bd de la Colonne.  
GRENOBLE : Paul MICHOU, 24, rue Lafayette.  
GAP : Marius BRISSAC, 49, rue Carnot.  
LYON : GAGNIER & CHAVANE, 18, rue du Bât-d'Argent.  
ST-ÉTIENNE : SERRES & BORDES, 17, rue Brossard.  
THIERS : J. DUROGNON, 15, rue de Lyon.  
VICHY : MOREL FILS, 30, rue de l'Establishement.  
MONTLUÇON : E. VERGNIAUD, 8, rue Chantaiseau.  
CLERMONT - FERRAND : Jean AMIOT, 1, rue Montlouisier.  
ALGER : René KOHLER, 46, rue d'Iby.  
ORAN : BLAZY Frères, 5, rue Jean-Richepin.  
BONE : E. MIELLE, 11, r. du Capitaine-Génova.  
CASABLANCA : UNION D'ENTREPRISES MAROCAINES, 62, avenue de la Marine.

premier ordre aux produits industriels. C'est ainsi que la moyenne annuelle de la valeur des importations de produits de cette nature (appelés fabrications dans la nomenclature douanière) a atteint (tableau III), au cours des trois dernières années, un montant de 1.200 millions, représentant une part proportionnelle égale aux 60 % de la valeur totale des produits importés. Les exportations de produits fabriqués, par contre, sont fort minimes (6 % du total), ce qui s'explique par le caractère essentiellement agricole de ces trois pays.

TABLEAU III. — **Fabrications**

	IMPORTATIONS (Millions de francs-or)	EXPORTATIONS (Millions de francs-or)
1929.....	1.307 (63 %)	81 (6 %)
1930.....	1.280 (64 %)	77 (6 %)
1931.....	1.137 (60 %)	73 (7 %)
% des importations ou exportations totales		

Si l'on examine maintenant le mouvement du commerce de la Suisse avec ces pays (tableau IV), on est amené à constater que, dans sa physio-

nomie générale, il ne reflète nullement la très forte extension prise par leurs échanges extérieurs au cours de la période envisagée (tab. I).

En régression de plus de deux millions de francs par rapport à 1929, le commerce global de la Suisse avec cette région a atteint, en 1931, un montant de 10 millions qui n'est que peu supérieur aux chiffres correspondants de 1913 (9 millions 193.000 francs). Encore, convient-il d'ajouter que le léger accroissement de nos échanges provient du développement intense pris par nos importations en provenance de ces pays. Quoiqu'en fort recul par rapport à 1929, les importations de la Suisse s'élèvent à plus de 4 millions en 1931, en augmentation de 180 % sur les chiffres correspondants de 1913. Nos exportations à destination de ces pays s'établissent, par contre, en 1931, à un chiffre inférieur de plus de 700.000 francs à celui enregistré pour l'année 1913. C'est ainsi que le solde de notre balance commerciale avec ces pays, qui, en 1913, accusait 4 millions en notre faveur, se voit réduit de la moitié environ en 1931.

TABLEAU IV. — **Commerce de la Suisse avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie**

	(1.000 francs suisses)
Importations totales en Suisse.....	
Exportations totales de Suisse.....	
Commerce global.....	
Excédent d'exportations suisses.....	

En l'état actuel des statistiques, il ne nous est pas possible de suivre le mouvement du commerce de la Suisse avec chacun de ces pays en particulier. Nous pouvons cependant examiner les tendances de nos échanges avec l'Algérie et la Tunisie, d'une part (tableau V), et avec le Maroc, de l'autre (tableau VI).

TABLEAU V. — **Commerce de la Suisse avec l'Algérie et la Tunisie**

	1929 (Milliers de francs-or)	1930 (Milliers de francs-or)	1931 (Milliers de francs-or)
Importations suisses .....	4.903	4.079	3.290
Exportations suisses .....	4.162	4.716	3.509
Commerce global .....	9.065	8.795	6.799
Déficit ou excédent des exportations..	-741	+637	+219

TABLEAU VI. — **Commerce de la Suisse avec le Maroc**

	1929 (Milliers de francs-or)	1930 (Milliers de francs-or)	1931 (Milliers de francs-or)
Importations suisses .....	1.127	924	816
Exportations suisses .....	3.406	3.090	2.683
Commerce global .....	4.533	4.014	3.499
Excédent des importations.....	2.279	2.166	1.867

Si nous nous bornons à un examen général des résultats de ces deux tableaux, nous constatons une réduction considérable de la valeur des échanges de la Suisse avec ces pays depuis 1929, contraction de 25 % avec l'Algérie et la Tunisie

et de 22 % avec le Maroc. Le solde de notre balance commerciale s'est amélioré dans nos relations avec l'Algérie et la Tunisie (de déficitaire de 741 milliers de francs en 1929, il est devenu actif de 219 milliers de francs en 1931), tandis que, dans notre commerce avec le Maroc, l'excédent des exportations sur les importations tombe de 2.279 milliers de francs en 1929 à 1.867 milliers en 1931. Cependant, la comparaison de ces résultats fait clairement ressortir que nos échanges avec ce dernier pays ont été infinitement plus favorables que ceux que nous avons entretenus avec l'Algérie et la Tunisie. Cela provient de ce que nous n'avons pas su acquérir en Algérie les mêmes débouchés pour nos produits qu'au Maroc. Dans ce dernier pays, nos exportations dépassent nos importations de plus du triple, alors qu'en Algérie et en Tunisie, nos exportations et nos importations s'équilibreront à peu de chose près. Nous importons quatre fois plus de produits algériens et tunisiens que de produits marocains, alors que l'Algérie et la Tunisie n'absorbent que les 56 % de nos exportations totales à destination de cette région de l'Afrique du Nord. Cette situation paraît d'autant plus anormale que l'on sait que le Maroc n'importe que les 22 % en moyenne des produits importés par les trois pays, les 78 % de ces produits étant destinés aux marchés de l'Algérie et de la Tunisie. On est par conséquent surpris de ce que ces deux derniers pays, dont la contri-

## Exigez une Huile de Qualité "LA DÉLICIEUSE"

Huile d'Arachide — Rufisque extra  
Exclusivement fabriquée avec des graisses  
en coques, du Sénégal

*Fabricants :*

**ÉTABLISSEMENTS VERMINCK**

S. A. AU CAPITAL DE 52 MILLIONS -- MARSEILLE  
*Conditions et prix de gros sur demande.*

## UNION COOPÉRATIVE IMMOBILIÈRE



SON BUT achat d'immeubles en Suisse.

SÉCURITÉ L.U. C. I.  
s'interdit toute  
spéculation.

AVANTAGES Titres facilement transmissibles de 200, 1.000 et 5.000 fr.

DIVIDENDE 1931 : 5 3/4 p. 100.

Pour tous renseignements et souscriptions  
s'adresser siège social, **6, rue Petitot,**  
**GENÈVE**



## LES BONS HOTELS



### HOTEL ASTOR et RESTAURANT

**11, Rue d'Astorg, PARIS**  
(près de la Madeleine)

Hôtel de première classe  
200 Chambres. — 200 Salles de bains  
Salon de Coiffure. — Bar  
Situation centrale et tranquille

Adr. tél. : Telastor-3-Paris -- Direct. : Alb. Durisch

Hôtel

### GENEVE

Métropole et National

En bordure de la riante Promenade du Lac  
Cuisine renommée Confort de premier ordre

### LYON Gare Perrache HOTEL BRISTOL

150 chambres avec eau courante, 50 bains  
Prix Modérés Vve J.-O. GIRARD, propr.

**PARIS**

### HOTELS ST-JAMES & D'ALBANY

211, rue Saint-Honoré et 202, rue de Rivoli

300 chambres, 150 salles de bains. — Situation centrale. — Vue splendide sur les Tuilleries  
Téléphone du réseau et eau courante dans toutes les chambres. Chambres depuis 25 fr., avec pension depuis 60 fr.

Leur grand jardin privé rend les Hôtels St-James et d'Albany uniques à Paris par leur grande tranquillité

Téléph. : Opéra 02-30 à 02-37, inter 12-66. — Adr. Télégr. : Samalbany-111-Paris.

A. LERCHE, propriétaire

### PARIS G<sup>d</sup> HOTEL DU PAVILLON

36, rue de l'Echiquier. — 50 mètres des Grands Boulevards

200 Chambres. — 80 Salles de Bains

Le plus confortable au minimum de prix

bution, au total des importations de la région, représente une part cinq fois supérieure à celle du Maroc, n'ayant absorbé, en 1931, que pour 3 millions et demi de nos exportations.

TABLEAU VII. — **Exportations suisses à destination du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie**

	(Milliers de francs suisses)	Substances alimentaires	Matières premières	Produits fabriqués
1913.....	3.099	16	3.813	
1929.....	2.137	303	5.128	
1930.....	2.481	352	4.973	
1931.....	2.057	102	4.033	

Le tableau 7 nous montre enfin la répartition de nos exportations par grandes catégories de produits. On remarque que, comparativement à 1913, les exportations de produits manufacturés, après avoir accusé une valeur de plus de 5 millions de francs en 1929, s'établissent en 1931 à un chiffre de 4 millions, sensiblement supérieur à celui de 1913 qui lui correspond. Mais si les produits fabriqués représentaient en 1913 les 55 % du total des produits importés, ils voient, en 1931, leur part proportionnelle du total s'élé-

ver à 65 %. Cette progression en valeur relative s'explique par le fléchissement que traduisent nos exportations de denrées alimentaires au cours de la même période en passant de trois millions en 1913 à deux millions en 1931. Ainsi, si en regard de l'expansion que les marchés de l'Afrique du Nord ont prise depuis la guerre l'écoulement de nos produits industriels ne paraît guère satisfaisant, la chute de nos exportations de produits alimentaires, de lait condensé, de fromage, etc..., a tout particulièrement contribué à nous faire perdre le bénéfice de la situation que nous avions alors. Cependant, hâtons-nous de le dire, l'examen bien incomplet des statistiques auquel nous nous sommes livrés n'enregistre pas uniquement des résultats propres à décevoir la persévérance de nos exportateurs. Nous avons, en effet, souligné le développement plutôt favorable de nos échanges avec le Maroc qui, il est vrai, n'oppose pas la barrière d'un tarif préférentiel à nos produits, comme c'est le cas de l'Algérie. Si les côtes algériennes et tunisiennes paraissent s'être montrées réfractaires à l'introduction de nos produits, nous souhaitons vivement une reprise de nos échanges avec l'hinterland le plus important et le plus riche de l'Atlas.

## Chiffres, faits et nouvelles

### PARTIE SUISSE

#### Commerce extérieur.

Les résultats des échanges extérieurs des huit premiers mois de 1932, comparés à ceux de la période correspondante de 1931, apparaissent dans le tableau suivant:

	1931	1932	Déférence en 1932
(Millions de francs)			
Importations suisses.	1.474,9	1.172,5	-302,4
Exportations suisses	926,6	534,9	-391,7
Total des échanges.	2.401,5	1.707,4	-694,1
Balance déficitaire.	548,3	637,6	+ 89,3
En % du total des échanges.....	22,8 %	37,3 %	+ 14,5 %

#### Activité industrielle.

Le département fédéral de l'industrie des Arts et Métiers et du Commerce publie, chaque trimestre, dans la *Vie économique*, les résultats de son enquête sur la situation de l'industrie. Il établit notamment un coefficient d'activité pour les principales branches industrielles.

Le tableau reproduit ci-dessous permet de se rendre compte de l'état d'activité des industries importantes au cours du deuxième trimestre de

1932 et de la période correspondante des deux années antérieures :

(Coefficient d'activité :  
bon = 150; satisfaisant = 100;  
mauvais = 50.)

Branches industrielles	II <sup>e</sup> trimestre :		
	1930	1931	1932
Coton . . . . .	63	69	62
Soie (nat. et artif.) . . . . .	67	70	54
Laine . . . . .	88	70	71
Broderie . . . . .	74	100	67
Habillement . . . . .	110	88	84
Produits alimentaires . . . . .	101	104	77
Produits chimiques . . . . .	102	104	80
Papier, cuir, caoutchouc . . . . .	97	74	66
Arts graphiques . . . . .	117	115	93
Bois . . . . .	112	102	93
Métallurgie . . . . .	103	78	66
Horlogerie, bijouterie . . . . .	64	53	54
Pierres, terres . . . . .	123	113	99
Bâtiment . . . . .	105	111	96
En moyenne . . . . .	95	84	73

#### L'industrie hôtelière.

Au moment où la Confédération prend des mesures pour aider l'industrie hôtelière à traverser la crise sans précédent qui l'atteint, quel-